

DEROULEMENT DE L'EPREUVE DE L'EXAMEN PRATIQUE

Pour vous assurer de ne rien oublier, pensez, la veille, à rassembler tous les documents nécessaires au bon déroulement de votre examen :

Votre convocation

Une pièce d'identité en cours de validité

Une enveloppe affranchie à votre nom et adresse, prêt à poster au format indiqué sur votre convocation. Si la taille n'est pas précisée sur votre convocation, alors vous pouvez en apporter une de 100 ou 50g.

Votre justificatif d'obtention du code de la route : si votre résultat apparaît au dos de votre Cerfa 02, il s'agit de votre Cerfa 02. Sinon, vous devez imprimer l'email et le fichier PDF attestant de votre réussite à l'examen du code

Vous êtes dans une situation spécifique ? N'hésitez pas à consulter cette page qui saura sans aucun doute vous aiguiller.

Où l'examen se déroule-t-il ?

Vous serez attendu sur le lieu et à l'heure mentionnés sur votre convocation, c'est-à-dire sur un centre d'examen déterminé par votre Préfecture.

Quelles sont les différentes étapes de l'examen de la conduite ?

Sur les 32 minutes de durée totale de l'épreuve, votre examen comportera différentes étapes :

L'examineur vérifiera la validité de vos différents documents avant de vous conduire au véhicule ;

Vous vous installerez derrière le volant, attacherez votre ceinture, effectuerez vos différents réglages et veillerez à ce que vos passagers soient installés en toute sécurité ;

L'examineur vérifiera votre acuité visuelle avec un test simple et rapide ;

Vous prendrez la route pour 25 minutes en suivant les indications de l'examineur, en et hors agglomération ;

Vous devrez effectuer 2 manoeuvres : l'une imposée par l'examineur, l'autre de votre choix ;

Il vous sera demandé de mettre en action un accessoire pendant que vous conduisez (climatisation, essuie-glace, ...) ;

Vous répondrez à quelques questions portant sur les vérifications intérieures et extérieures de votre véhicule ;

Vous rentrerez au centre d'examen ;

Vous consulterez vos résultats sous 2 jours ouvrés sur le site de la Sécurité Routière.

Quel est le barème de notation de l'épreuve ?

L'examineur étudie votre conduite grâce à une grille d'évaluation spécifique. Vous êtes évalué sur 9 compétences principales, notées chacune de 0 (non acquis) à 3 (compétence correctement acquise et restituée), comme par exemple : la connaissance des commandes du véhicule, l'adaptation de l'allure aux circonstances ou le respect des règles de partage de la chaussée.

3 autres compétences annexes, liées à l'autonomie du conducteur et à la conscience du risque, sont notées chacune entre 0 et 1.

1 à 2 points supplémentaires, enfin, peuvent être attribués par l'examineur si le candidat fait preuve de courtoisie au volant et adopte une conduite respectueuse de l'environnement. Vous serez donc en réalité noté(e) sur 32 !

Quelle note faut-il obtenir pour réussir son examen pratique du permis de